

# **Compte Rendu**

## **du Conseil Communautaire**

**En date du JEUDI 17 NOVEMBRE 2011**

## Compte rendu du Conseil Communautaire du Véron en date du 17 NOVEMBRE 2011

### En présence de

MM. GUIONNET, CADUE, CHATEAU, AMIRAUT, LESPAGNOL, DESBLACHES, DELAGE, GODOY, DALY, CHUIN, ALBERT, MOUTARDIER, ROUX, GUERTIN, COIQUIL, PITAULT, CHAUVELIN, MMES MEUNIER, ZANARDO, DERNONCOURT, HENRY.

### En l'absence de

Mr COLIN, démission de ses fonctions de conseiller communautaire

Mr JAMET avait donné pouvoir à Mr DELAGE

Mr BARRAUD avait donné pouvoir à Mme MEUNIER

Mme ROULET avait donné pouvoir à Mme ZANARDO

Mr SEVELIN avait donné pouvoir à Mr GUERTIN

Mr HERVOIL, Mme HAUTCOEUR, excusés

L'an deux mille onze, le jeudi dix-sept novembre à vingt heures, les délégués de la Communauté de Communes du Véron se sont réunis au siège de la Communauté de Communes, Salle Marcel Vignaud, sous la présidence de Monsieur GUIONNET, Président.

Madame Francine HENRY est élue secrétaire.

Le compte-rendu de la séance précédente est approuvé.

Monsieur GUIONNET informe le Conseil des décisions prises par délégation du Conseil.

Il informe également le Conseil de la démission de Monsieur Romuald COLIN.

## 1 – DECISIONS MODIFICATIVES

Les décisions modificatives suivantes sont approuvées à l'unanimité :

### Décision Modificative n° 1 du Budget du Service Eau de la Communauté de Communes du Véron

#### Section de Fonctionnement

DEPENSES		
605	Achats d'eau	33 000,00 €
6061	Fournitures non stockables eau	8 200,00 €
6371	Redevance versée à l'Agence de l'Eau	10 500,00 €
6378	Autres taxes et redevances	49 000,00 €
022	Dépenses imprévues	- 3700,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>97 000,00 €</b>

RECETTES		
70111	Vente d'eau	48 000,00 €
70128	Autres taxes et redevances	49 000,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>97 000,00 €</b>

Décision Modificative n°2 du Budget du Service Assainissement  
de la Communauté de Communes du Véron

Section de Fonctionnement

DEPENSES			
023	Virement à la Section d'Investissement		250,00 €
TOTAL			250,00 €

RECETTES			
70611	Redevance d'assainissement collectif		49 000,00 €
748	Autres subventions d'exploitation		- 48 750,00 €
TOTAL			250,00 €

Section d'Investissement

DEPENSES			
2111	Terrains nus		250,00 €
TOTAL			250,00 €

RECETTES			
021	Virement de la Section d'Exploitation		250,00 €
TOTAL			250,00 €

Décision Modificative n°3 suivante du Budget Général  
de la Communauté de Communes du Véron

Section de Fonctionnement

DEPENSES		
65738	Subventions Autres organismes	- 48 750,00 €
60612	Energie, électricité	35 000,00 €
611	Prestations de services avec des entreprises	9 000,00 €
023	Virement à la Section d'Investissement	4 750,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>0 €</b>

Section d'Investissement

DEPENSES		
20414	Subventions d'équipement versées aux Communes	- 40 000,00 €
2135	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	25 000,00 €
2313/0902	Construction Salles de Huismes et Savigny en Véron	30 950,00 €
2313/804	Construction Entrepôt Centre Technique Communautaire	15 000,00 €
2313/905	Réhabilitation Salle Omnisports	120 000,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>150 950,00 €</b>

RECETTES		
021	Virement de la Section de Fonctionnement	4 750,00 €
1321/905	Subvention Etat (Salle Omnisports)	37 800,00 €
1323/401	Subvention Département (Stade Athlétisme)	40 000,00 €
1328/0902	Autres subventions (CAF périscolaire Salles Huismes/Savigny en Véron)	68 400,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>150 950,00 €</b>

## **2 – Subventions**

Le Conseil décide d'attribuer les subventions suivantes :

- Collège H. Becquerel : 208 euros pour financer le reliquat des frais de transport des élèves inscrits en classe à horaires aménagés.
- Collège H. Becquerel : 15 218 euros pour financer l'organisation des voyages pédagogiques (année scolaire 2011/2012).

A ce sujet, Madame HENRY fait observer que le crédit ouvert par la Communauté de Communes du Véron pour cette action n'a pas évolué depuis plusieurs années et fait part de son souhait de le voir réévaluer.

Monsieur GUIONNET comprend ce souhait mais indique qu'il faut être prudent là-dessus du fait des évolutions à venir.

Monsieur DALY rappelle qu'à l'initiative de la création de la subvention, il soutient l'idée de réévaluer celle-ci et souhaite que l'on mette en évidence dans les projets soumis au Conseil Général l'effort financier de la Collectivité en direction du Collège Henri Becquerel.

- USEP : 350 euros pour le goûter du cross scolaire.
- Amicale du Personnel : 7 000 euros.

## **3 – USEAB**

Monsieur CHATEAU, Vice-Président, expose au conseil les nouvelles conditions de la convention à intervenir avec l'USEAB pour l'année 2012.

La sortie du club de deux des plus importantes sections réduit le périmètre d'activité de l'association et rend donc nécessaire la diminution de la structure administrative.

De ce fait, le club envisage le licenciement de la directrice dans le cadre d'une procédure accompagnée par le FNE, permettant un départ en préretraite. Le coût de la participation du club au financement serait de 21 000 euros qu'avec l'accord de la commission, la Communauté de Communes du Véron pourrait prendre en charge.

Par ailleurs, à la suite de ce départ, la structure administrative serait composée de 1,8 Equivalent Temps Plein au lieu de 2,4 Equivalent Temps Plein. Avec la commission, Monsieur CHATEAU propose donc de ramener la subvention annuelle à 31 000 euros avec un engagement de la Communauté de Communes du Véron pour la seule année 2012, cette subvention représentant encore les 2/3 environ du coût de ces postes.

Monsieur COIQUIL fait observer qu'il est ainsi créé 0,4 Equivalent Temps Plein, et demande si c'est opportun dans le contexte nouveau des activités du club.

Monsieur CADUE rappelle que, conformément à un souhait exprimé antérieurement au sein de la commission, il souhaite voir baisser la part de la Communauté de Communes du Véron dans le financement de ces emplois. Il se réfère à l'audit qui a été menée.

Après débat, les subventions sont accordées à l'unanimité, moins quatre abstentions (M. COIQUIL, M. CADUE, M. DELAGE, M. LESPAGNOL).

#### 4 – CULTURE : CONVENTION AVEC LE CONSEIL REGIONAL

Monsieur DALY, Vice-Président, présente au Conseil un projet de convention avec le Conseil Régional permettant le financement d'un contrat de saison culturelle.

Ce contrat était auparavant porté par la Commune d'Avoine mais une modification des règles initiée par la Région rend nécessaire son portage par la Communauté de Communes du Véron.

De ce fait, la programmation culturelle de l'Ecomusée et le Festimontois ont été intégré à ce contrat.

Monsieur DALY ajoute que l'exigence de programmer un tiers d'artiste ou groupe labellisé Région Centre ou Pays de Loire risque de réduire la variété des spectacles proposés au sein du territoire.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

#### 5 – CHENE DE FRANCE

Monsieur GUIONNET rappelle que l'incendie du 16 septembre 2010 a détruit la quasi-totalité du site industriel de Chêne de France, propriété de la Communauté de Communes du Véron.

La procédure d'indemnisation d'assurance a été conduite en vue de la reconstruction du site.

Le projet de reconstruction a fait l'objet d'un permis de construire en septembre et l'appel d'offres lancé a donné le résultat suivant, conforme au montant de l'indemnité perçue par la Communauté de Communes du Véron :

N° LOT	Montant en € HT		Entreprise attributaire
	Estimatif en € HT	Montant des offres	
LOT 1	430 000,00	333 161,50	EUROVIA
LOT 2	520 000,00		NON ATTRIBUE *
LOT 3	330 000,00	309 962,69	BOUSSIQUET
LOT 4	300 000,00	281 700,00	SOPREMA
LOT 5	250 000,00	97 736,18	VIAS
LOT 6	160 000,00	87 703,95	CHASLE BOSTEAU
LOT 7	90 000,00	40 164,31	RMC
LOT 8	70 000,00	20 097,25	CHASLE BOSTEAU
LOT 9	70 000,00	53 175,65	EDELWEISS
LOT 10	400 000,00	519 200,00	CATHILD
LOT 11	160 000,00	198 166,00	HERVE THERMIQUE
LOT 12	50 000,00	19 257,49	France CHAUFFAGE
LOT 13	290 000,00	265 948,66	France CHAUFFAGE
<b>TOTAL</b>	<b>3 120 000,00</b>		
TOTAL HORS LOT 2	2 600 000,00	2 226 273,68	

Le lot Gros Œuvre fait l'objet de négociations quant à la Solution technique à apporter au complexe fondations-dallages.

De ce fait, Monsieur GUIONNET propose au conseil un protocole d'accord à intervenir entre la Communauté de Communes du Véron et l'entreprise « Chêne de France » qui fixe les obligations des parties dans le cadre de la reconstruction :

- la Communauté de Communes du Véron reconstruit le site, dans le cadre du montant de l'indemnité d'assurance et dans le cadre juridique du crédit-bail en cours. Le paiement des loyers est suspendu pendant la durée des travaux. La Communauté de Communes du Véron rachètera ultérieurement deux bâtiments pour un montant de 700 000 euros HT.

- Chêne de France soldera le crédit-bail à la réception des bâtiments pour un montant de 587 874 euros HT, comprenant la totalité des loyers restant dus et le montant de la levée d'option.

Accord du Conseil à l'unanimité.

## **6 – TOURAINES CHINONNAIS INITIATIVE**

Monsieur GUIONNET présente au Conseil une subvention de 400 euros demandée par Touraines Chinonnais Initiative dans le cadre d'un dossier de reprise d'une activité de vente à emporter et de restauration rapide à Avoine (BUCKY frites).

Monsieur GUIONNET explique que la disposition d'aide à la création d'entreprise de Touraines Chinonnais Initiative est un bon dispositif mais qu'il faudrait impliquer davantage les élus dans l'instruction du dossier et pas seulement après pour demander une subvention.

Plusieurs maires estiment qu'en effet ils ne sont pas suffisamment associés en amont des dossiers.

La subvention est toutefois adoptée à l'unanimité.

Un courrier sera adressé à Touraines Chinonnais Initiative pour évoquer les difficultés soulevées.

## **7 – ACQUISITION D'UN TERRAIN**

Le Conseil approuve, à l'unanimité, l'acquisition d'un terrain, dans le cadre de l'aménagement de la ZAC, cadastré Commune de Savigny en Véron, Section ZE n° 75 pour une superficie de 2 318 m<sup>2</sup>, moyennant le prix de 930 euros.

## **8 – ECOMUSEE DU VERON**

Madame MEUNIER, Vice-Présidente, présente au Conseil un projet d'exposition à l'Ecomusée : « Les Touaregs du Niger ».

*Accord du Conseil.*

## 9 – CONVENTIONS

- Madame ZANARDO présente au Conseil une convention avec le Conseil Général pour le financement du RAM en 2011. Accord du Conseil.
- Monsieur GUIONNET présente au Conseil une convention permettant l'installation d'une antenne sectionnelle à l'intérieur du clocher de l'église d'Avoine afin de permettre une liaison WIMAX entre le siège de la Communauté de Communes du Véron et différents bâtiments. Accord du Conseil.

## 10 – PERSONNEL

Sur proposition de Monsieur GUIONNET, le Conseil approuve :

- Une convention avec le Groupe Harmonie Mutualité permettant au personnel d'adhérer à cette complémentaire santé dans le cadre d'un contrat groupe.
- Une modification du règlement de formation octroyant le droit à un ticket restaurant pour les agents de la Communauté de Communes du Véron en formation dans le Véron.
- La création d'un emploi d'Adjoint Technique de 2<sup>ème</sup> classe à 30/35<sup>ème</sup> et la transformation d'un emploi d'Adjoint du Patrimoine de 2<sup>ème</sup> classe en 1<sup>ère</sup> classe, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012.
- La modification de l'organigramme des Services Techniques :
  - création d'un pôle « Bâtiments – Maintenance »
  - réorganisation du pôle « Travaux – Voirie »
- Une motion demandant que soit maintenue la cotisation des collectivités pour la formation du personnel auprès du CNFPT à 1%.

## 11 – MODIFICATION DES COMPETENCES

Le Conseil approuve le retrait de la compétence « maintenance de l'éclairage public » des statuts de la Communauté de Communes du Véron.

Les attributions de compensation seront révisées pour neutraliser les conséquences financières pour les communes qui pourront déléguer cette compétence au SIEIL.

## **12 – PISCINE**

✓ Monsieur CHATEAU propose au Conseil des modifications tarifaires :

- Tarif pour les scolaires par élève : 0,60 € l'heure
  - Tarif pour les créneaux horaires de l'Espace Détente : 1,50 € la demi-heure
  - Tarif cours Adultes : 4,20 € l'heure
  - Tarif cours Enfants : 3,90 € les trois quarts d'heure
- Le Conseil approuve, à l'unanimité, les tarifs ci-dessus applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012.*

✓ Monsieur CHATEAU présente au Conseil le projet de travaux d'amélioration à la Piscine :

- réaménagement de l'entrée et de l'espace d'accueil,
- reconfiguration d'un bassin ludique.

Le coût est estimé à 140 000 euros HT ; l'appel d'offres lancé à cet effet permet de rester dans le cadre cette enveloppe.

*Le Conseil approuve ces travaux à l'unanimité.*

## **13 – SALLES DE HUISMES ET SAVIGNY EN VERON**

Monsieur GUIONNET présente au Conseil l'Avant Projet Définitif de la construction des salles d'activités de Huismes et de Savigny en Véron.

Le projet présenté est conforme au programme, toutefois le montant estimé des travaux est sensiblement supérieur au montant prévu au stade Avant Projet Sommaire :

<b>HUISMES</b>	Bâtiment	972 000,00 € HT
	VRD	184 000,00 € HT
	<b>TOTAL</b>	<b>1 156 000,00 € HT</b>

L'essentiel du surcoût provient de la prise en compte de nouvelles normes parasismiques (72 000 euros) et de la nécessité de créer une voirie d'accès.

<b>SAVIGNY EN VERON</b>	Bâtiment	928 500,00 € HT
	Voie	161 000,00 € HT
	<b>TOTAL</b>	<b>1 089 500,00 € HT</b>

Mêmes remarques.

Madame MEUNIER souligne les conditions d'accueil périscolaire à Huismes sont extrêmement tendues et que le futur bâtiment répond dans ce domaine à un réel besoin.

Le Conseil approuve cet avant projet à l'unanimité moins une abstention (Mr CADUE), mais demande que des économies soient recherchées tant sur la voirie que sur le bâtiment avant de lancer le Dossier de Consultation des Entreprises.

## 14 - EXTENSION DU CENTRE SOCIAL

Monsieur GUIONNET présente au Conseil l'Avant Projet Définitif des travaux d'extension du Centre Social.

Le projet présenté est conforme au programme.


Le coût des travaux est estimé à 797 000 euros HT dont 59 000 euros de prises en compte des nouvelles normes parasismiques.

Il est présenté une option d'isolation renforcée sur les faux plafonds du bâtiment existant pour 25 000 euros HT.

Le Conseil approuve cet avant projet ; des économies seront également recherchées avant de lancer le Dossier de Consultation des Entreprises.

Fait à Avoine et Affiché le : 22 NOV. 2011

La Secrétaire,  
Francine HENRY



Le Président,  
Patrick GUIONNET

